

Bourse aux livres

La FCPE organise **une bourse aux livres** dont le calendrier figure sur le prospectus donné aux élèves, ou selon le cas, joint au présent courrier. L'objectif est tout autant l'achat des livres que leur revente.

Les élèves de terminale sont tout particulièrement invités à y participer, car trop souvent ils oublient de revendre leurs manuels avant de quitter le lycée. Ceux qui le souhaitent trouveront les listes des manuels en vigueur en 2017/2018 sur le site du lycée.

Résultats du Baccalauréat

Les résultats seront affichés le mercredi 5 juillet aux alentours de 9h. A la suite de quoi, à 10h les élèves de terminale seront reçus par leurs professeurs principaux qui leur communiqueront leur relevé de notes, document indispensable pour l'inscription dans les formations Post Bac. Le cas échéant, ils **leur prodigueront les conseils adaptés pour le choix des matières à retenir pour l'oral de rattrapage.**

Sachez qu'aucune autre personne que l'élève lui-même, n'est habilitée à effectuer cette démarche. De même les relevés de notes ne seront, ce jour là, remis qu'aux élèves et à eux seuls. Il est donc indispensable que chacun soit ce jour là, présent et à l'heure.

Réinscriptions après un échec au baccalauréat

Les **élèves ayant échoué** à l'examen du **Baccalauréat** devront retirer auprès de leur CPE un dossier spécifique de demande de réinscription en terminale.

La réaffectation n'est pas automatique et dépendra du nombre de places disponibles.

Les élèves devront déposer leur dossier avant le **samedi 8 juillet à 11h** s'ils veulent avoir une chance d'être affectés avant leur départ en vacances. Car en effet tous les dossiers déposés à temps seront traités par l'Inspection Académique dans l'après-midi du 11 juillet alors que les autres ne pourront l'être que le 24 août, ces derniers ne bénéficiant alors d'aucune priorité de réinscription dans leur établissement d'origine.

Inscriptions en terminale

Les élèves de 1^{ère} ont tous reçu les documents nécessaires à leur inscription en terminale. Après avoir complété leur dossier ils devront le rapporter au lycée le 23 juin en respectant les horaires qui leur ont été indiqués.

Inscriptions en 1ère générale et technologique

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans Rostand infos de mars, les inscriptions en 1^{ère} S, STL et ST2S ne pourront se dérouler le 26 juin. En effet, les notifications d'affectation ne nous seront envoyées par l'Inspection Académique que le 30 juin. Le temps d'envoyer aux familles les dossiers, la procédure d'inscription ne pourra se dérouler que le jeudi 6 juillet de 8h 15 à 11h 45 ou de 13h 15 à 16h 30. Ceux auxquels ce calendrier poserait problème prendront contact, exclusivement par mail, avant le 1^{er} juillet avec le CPE concerné, à savoir :

- Série S : Mme Jussit sylvie.jussit@ac-strasbourg.fr
- Série STL : M. Le Panse armel.le-panse@ac-strasbourg.fr
- Série ST2S : Mme Limoges severine.limoges-fischer@ac-strasbourg.fr

Affectation en 1^{ère} - Mise en garde

Comme cela a été expliqué lors de la réunion sur l'orientation en fin de 2^{nde}, il ne suffit pas d'avoir obtenu le feu vert du conseil de classe pour être affecté dans la série choisie. En effet, dans la plupart des séries technologiques comme STL, ST2S ou encore STMG, il y a plus de demandes que de places disponibles. L'élève peut donc se retrouver sur liste supplémentaire sans être affecté nulle part. C'est notamment le cas, bien entendu, des élèves fragiles à qui nous ne pouvons plus imposer le redoublement comme décision d'orientation, mais qui n'auront alors dans ce cas comme solution que le redoublement.

Calendrier de rentrée scolaire 2017

La rentrée scolaire s'effectuera selon le calendrier suivant

		Lycée Général et Technologique			Lycée Professionnel		POST BAC		
Lundi 4 septembre		2ndes	1ères	Terminales	2ndes & DTMS	1ères & Ter.	BTS 1	BTS 2	CPGE
	8h / 9h							Rentrée	
	9h / 10h						Rentrée		
	10h / 11h								Rentrée
	11h / 12h								
	14h / 15h								Cours
	15h / 16h				Rentrée	Rentrée			
	16h / 17h								
	17h / 18h								
Mardi 5 septembre									
	8h / 9h	Rentrée							Cours
	9h / 10h		Rentrée						
	10h / 11h			Rentrée					
	11h / 12h								
Information « Sécurité dans les labs » pour les BTS1, les TBI et les nouveaux enseignants de 14h à 15 h salle polyvalente Emploi du temps normal pour tous les autres à partir de 14 heures									

On précisera que les plages horaires en gris correspondent à un moment où les élèves concernés n'ont pas cours.

Rentrée de l'internat

Pour ce qui est de la rentrée de l'internat elle s'effectuera de la façon suivante :

Dimanche 3 septembre		Lundi 4 septembre	
16 h 30	Etudiants de CPGE	13 h 30	Elèves de la Section d'Enseignement Professionnel
17 h 30	Elèves hébergés	15 h	Secondes du lycée général et technologique
18 h	Repas	16 h 30	Terminales et premières du lycée général et technologique

Permanence administrative

Le secrétariat de l'établissement assure pendant les vacances une permanence administrative. Il sera ainsi ouvert au public, de 9 h à 12 h, jusqu'au jeudi 13 juillet inclus et il rouvrira avec les mêmes horaires à partir du lundi 28 août.

Au revoir et merci

Ayant fait valoir mes droits à pension, je quitterai ce grand et beau lycée dans quelques semaines. Je voudrais donc simplement vous dire au revoir et vous remercier de la confiance que les parents m'ont témoignée durant ces huit années. Ce fut pour moi un honneur, mais aussi un véritable bonheur. Je souhaite bienvenue et pleine réussite à mon successeur, M. Pascal Freund, actuel Proviseur du lycée Le Corbusier.

Bonnes vacances à tous